



CONTEXTE

POURQUOI UN PDZA?

- Assurer le développement et la pérennité des activités agricoles
- Atténuer les pressions de l'urbanisation
- Favoriser la vitalité et l'occupation du territoire

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un **outil de planification** élaboré par les MRC, en collaboration avec les acteurs locaux des secteurs municipal, agricole, économique et de service-conseil, conformément aux directives du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le PDZA 2024-2028 est la 3^e édition de ce plan pour la MRC Avignon.

Entre 2017 et 2022, le PDZA de la MRC Avignon a favorisé la collaboration, la valorisation agricole et la mobilisation de la relève, tout en créant un poste spécialisé. Des défis persistent, notamment la surcharge des intervenant·es, le manque d'informations sur les friches et l'inachèvement de certains travaux.

Le PDZA 2024-2028 s'oriente autour d'une vision renouvelée : « Ensemble pour l'agriculture », qui traduit la volonté de la MRC d'appuyer le milieu agricole grâce au soutien de projets variés, à la fois entrepreneuriaux et communautaires, afin de placer l'agriculture au cœur du développement de son milieu. Les actions à mettre en œuvre sont nombreuses et diversifiées, et visent à solliciter l'engagement de tous et toutes pour le maintien et le développement des activités agricoles.

VISION

Ensemble pour l'agriculture

Avignon est caractérisée par une agriculture durable, valorisée, créatrice de richesses et résiliente. L'agriculture, soutenue par la communauté, est source de fierté pour l'ensemble du territoire.

PORTRAIT

De 1995 à 2023, le nombre d'entreprises agricoles a diminué dans Avignon, passant de 87 à 60. Il demeure néanmoins relativement stable depuis 2017. En 2023, les trois principales productions en termes de sources de revenus agricoles bruts sont :

- **la production laitière avec 9 entreprises et un revenu de 3 154 372 \$**
- **la production acéricole avec 8 entreprises et un revenu de 2 780 181 \$**
- **la production bovine avec 12 entreprises et un revenu de 1 155 896 \$**

Les revenus totaux ont connu une hausse de 2010 à 2017, malgré la diminution du nombre d'entreprises agricoles. De 2017 à 2023, une légère baisse des revenus agricoles bruts a été constatée, en dépit de la stabilité du nombre d'entreprises.

MATAPÉDIA-ET-LES-PLATEAUX

- 23 exploitations agricoles
- 6 des 8 exploitations bovines se trouvent à Saint-Alexis-de-Matapédia
- 48 % sont en production animale
- 55 % des entreprises en production animale sont situées à Saint-Alexis-de-Matapédia

AVIGNON CENTRE

- 2 entreprises en production végétale (1 verger et 1 entreprise acéricole)
- 1 entreprise en production animale
- Aucune entreprise agricole à Ristigouche-Sud-Est

AVIGNON EST

- 36 exploitations agricoles dont 17 se trouvent à Carleton-sur-Mer
- 67 % sont en production végétale
- Productions agricoles diversifiées

Nombre total d'exploitations agricoles par type de productions dans Avignon

Productions animales

- 7 laitières
- 3 ovines
- 12 bovines
- 1 apiculture

Productions végétales

- 10 acériculture
- 8 grandes cultures
- 10 maraîchères
- 8 petits fruits et vergers
- 2 autres

OPPORTUNITÉS

Pour la relève agricole, Avignon représente un univers de possibilités. Plus distinctement, les trois secteurs du territoire se différencient les uns des autres par leur unicité et les avantages qu'ils offrent pour diverses productions agricoles. De nombreux facteurs rendent la Gaspésie, et plus particulièrement Avignon, attrayante pour la relève agricole :

- le prix accessible des terres
- la possibilité de développer de nouveaux projets agricoles
- le nombre de terres disponibles pour la culture des fourrages
- des niches d'opportunités intéressantes
- le milieu de vie attrayant
- la solidarité du secteur agricole, tant sur le plan de la collaboration entre les producteur·trices qu'en matière de l'accessibilité des intervenant·es

FREINS

En contrepartie, plusieurs éléments freinent l'établissement de nouvelles entreprises ainsi que la relève déjà établie en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine :

- les obstacles rencontrés pour cadrer avec les mesures d'aide financière disponibles
- la réglementation parfois contraignante, qui limite le déploiement de projets agricoles
- la rareté des travaux offerts à forfait et des services agricoles sur le territoire
- la linéarité du territoire, qui augmente les distances à parcourir
- l'éloignement des marchés, qui induit des coûts de transport très élevés, que ce soit pour les intrants, le transport de produits ou autres
- le contexte économique difficile pour les transferts de fermes
- le manque de préparation des personnes qui cèdent leur entreprise lors du transfert ou de la vente
- les investissements de départ très élevés en ressources financières et humaines



AXE 1 | FAVORISER LA VIABILITÉ ET LA VITALITÉ DU SECTEUR AGRICOLE

OBJECTIFS

Mieux connaître le potentiel des terres agricoles et en optimiser l'utilisation dynamique

Soutenir l'établissement de projets agroalimentaires

Favoriser la pérennité des entreprises agricoles actuelles et futures

Favoriser une mise en marché de proximité diversifiée des produits agroalimentaires

ACTIONS

- 1 Recenser les occasions de développement et les faire connaître aux promoteur-trices et aux acteur-trices concernés
- 2 Participer à la mise en place de moyens favorisant l'utilisation des terres agricoles non cultivées
- 3 Mettre en place un pôle bioalimentaire et le promouvoir
- 4 Soutenir et stimuler l'émergence d'initiatives agricoles augmentant la productivité et le rendement
- 5 Mobiliser le milieu pour optimiser le déploiement d'un projet de marché public mobile
- 6 Intégrer des éléments d'achat local dans la politique de développement durable de la MRC
- 7 Inviter les partenaires agricoles et municipaux à se doter d'une politique d'approvisionnement en aliments locaux



Photo : Eric Labonté, MAPAQ

AXE 2 | VALORISER ET FAIRE RAYONNER LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE

OBJECTIFS

Favoriser le rapprochement des sphères citoyenne, municipale et agricole

Susciter l'intérêt et augmenter la mobilisation citoyenne en faveur de l'agriculture

ACTIONS

- 8 Encourager et soutenir l'organisation d'événements ponctuels de découverte et de réseautage
- 9 Accompagner les municipalités pour le soutien et le développement des entreprises agricoles
- 10 Sensibiliser la population à l'agriculture et à ses activités



Photo : UPA CIM

AXE 3 | SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES AGRICOLES

OBJECTIFS

Poursuivre l'accompagnement des entreprises agricoles au cours des différentes étapes de leur développement

Assurer le déploiement du plan d'action du PDZA révisé

ACTIONS

- 11 Promouvoir l'offre de services de la MRC auprès de la clientèle agricole et des intervenant-es
- 12 Mettre en œuvre les mécanismes de suivi déterminés



Photo : Moukda Forest